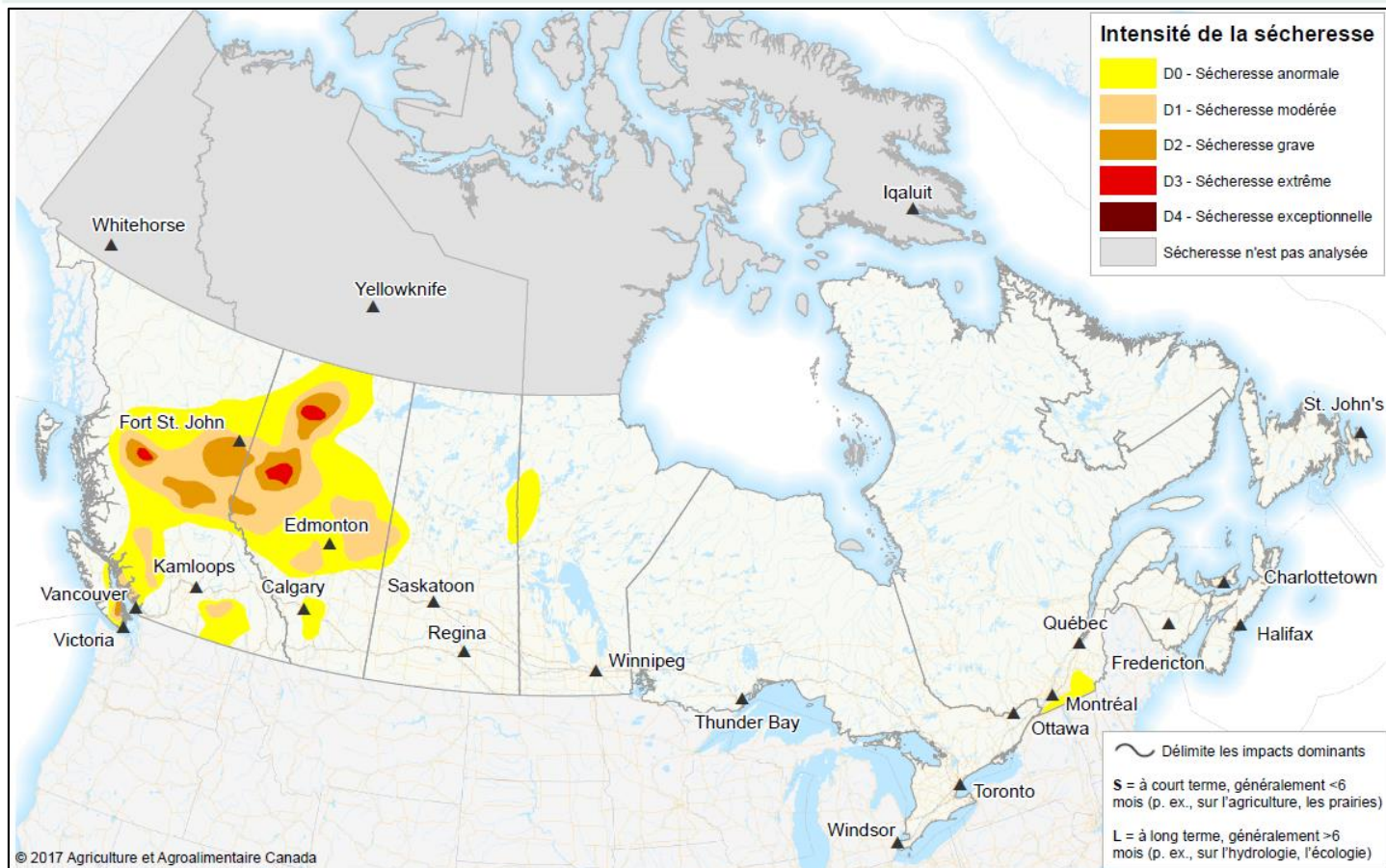


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 30 septembre 2014



Les conditions de sécheresse ont continué d'empirer en septembre dans le centre de la Colombie-Britannique et le nord-ouest de l'Alberta. Des précipitations inférieures à la normale dans les régions du centre et du nord de la Colombie-Britannique et des températures supérieures à la normale ont continué de miner les réserves d'eau dans toute la province et le nord de l'Alberta. Dans le reste du Canada, soit les précipitations étaient adéquates, soit les niveaux d'humidité préalables étaient suffisants pour que les conditions demeurent classées exemptes de sécheresse. À la fin du mois de septembre, 189 927 têtes de bétail et 2,5 millions d'acres de fourrage étaient situés dans des régions du Canada classées comme atteintes de sécheresse; 87 % des animaux touchés se trouvaient dans le nord de l'Alberta. À l'échelle nationale, 7 % du secteur d'élevage bovin et 10 % des terres cultivées pour le fourrage étaient touchés.



Région du Pacifique (BC)

En Colombie-Britannique, le temps chaud et sec s'est poursuivi en automne dans la plupart des régions. On a observé un rétablissement des régions du nord de l'île de Vancouver et dans les régions côtières du nord, mais dans les principales régions arides, la sécheresse a continué de s'aggraver. Le centre de la Colombie-Britannique et la partie de la rivière de la Paix située dans le nord-est de cette province étaient les principales régions touchées. Ces régions ont reçu moins de 60 % des précipitations normales pendant au moins trois mois. Les répercussions comprennent un accroissement du nombre d'incendies de forêt, des restrictions d'eau et des pertes agricoles. Les éleveurs de bétail des régions du centre de la province ont rapporté de graves pénuries de fourrage et d'eau. La production fourragère a diminué de 40 à 60 % de la normale dans cette région. Pour compliquer la situation, les incendies de forêt ont aussi endommagé des parcours de broutage naturels.

Région des Prairies (AB, SK, MB)

Dans la région de la rivière de la Paix, les faibles réserves d'eau du sol, l'insuffisance d'approvisionnement en eau et la piètre production agricole ont persisté, bien que les précipitations tombées à la fin du mois et les pluies prévues pour début octobre pourraient améliorer la situation. Les restrictions d'eau potable étaient toujours en vigueur en raison de la baisse de l'approvisionnement. Dans la plupart des affluents de la rivière de la Paix, les débits sont restés à des niveaux record ou presque record de faiblesse pour cette période de l'année. Depuis le 1er mars (6 mois), cette région a reçu 60 % des précipitations moyennes, soit environ 150 mm. Du fait que les conditions ont continué à se dégrader, une grande partie de la région est maintenant classée dans la catégorie « grave sécheresse » (D2), et quelques enclaves ont même été classées dans la catégorie « sécheresse extrême » (D3).

Région du Nord (YT, NT)

Bien que le Rapport de surveillance de la sécheresse en Amérique du Nord n'évalue pas actuellement les conditions de sécheresse dans les territoires canadiens, il est intéressant de noter que la région située autour de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest a reçu très peu de précipitations pendant les mois d'été, ce qui a entraîné une grave pénurie d'eau à l'approche de la saison hivernale. Le manque de précipitations et de stockage dans les réservoirs a eu pour conséquence que la région n'aura pas les quantités d'eau requises pour continuer de générer de l'hydroélectricité tout au long de l'hiver. La région a également connu une des pires périodes de feux de forêt depuis des décennies. Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest a consacré 55 millions de dollars à la lutte contre les incendies cette saison, soit huit fois plus que le montant prévu au budget.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2014)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.